



VIE PRATIQUE

Dispositif France Rénov'



Depuis le 1^{er} décembre, l'Agglo déploie le dispositif France Rénov' sur ses 20 communes.



Créé le : 25/01/2023

Vous voulez réduire vos factures d'énergie et augmenter votre confort? Vous souhaitez savoir quels travaux réaliser en priorité et quelles sont les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre?

Des conseillers sont désormais à votre disposition pour:

- vous accompagner de manière indépendante et gratuite.
- Identifier les postes les plus consommateurs de votre logement.
- Trouver avec vous les solutions techniques les plus appropriées par rapport à votre budget.
- Interpréter vos devis.
- Vous faire bénéficier d'aides financières en fonction de vos revenus et de votre projet.
- Vous indiquer les gestes du quotidien pour économiser l'énergie.

Cette aide peut venir en complément d'une aide de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) mais elle peut aussi venir financer un projet non éligible aux aides de l'ANAH.

Vous pouvez prendre un rendez-vous avec un conseiller au 01 64 98 11 79 ou en ligne sur le site de la C AMVS.